

Portes Infos

N° 31 - Février 2012

CITOYENNETÉ À L'ÉCOLE



SOMMAIRE

ÉDITO	3
VŒUX 2012	
■ À la population.....	4-5
■ Au personnel communal.....	6
■ Aux forains	6
ACTUALITÉS	
■ Galette des rois du quartier Ouest.....	7
■ Assemblée générale du Comité des fêtes.....	7
■ Galette des rois du Club Ambroise Croizat.....	7
■ Citoyenneté à l'école.....	8
■ Portes continue à investir pour les clubs et les associations.....	8
FEMMES SOLIDAIRES	9
CONSEIL MUNICIPAL	10-11
DÉVELOPPEMENT DURABLE	12
ÉCONOMIE	
■ Portes Auto Contrôle.....	13
■ Les enjeux d'une agriculture à taille humaine.....	13
■ Une naturopathe à Portes.....	13
■ La goutte d'eau de Michel Aubert.....	13
DANS LA VILLE	
Assemblées générales :	
■ du Souvenir Français.....	14
■ des anciens combattants.....	14
■ de Mémoire vivante.....	15
■ Repas à l'ancienne cantine SNCF.....	15
SPORT	
■ Céline Lebrun, judo.....	16
CULTURE	
■ Opéra bouffe par la Cie Klectik.....	17
■ Vernissage à l'école d'art.....	17
LIBRE OPINION	18
NOTA BENE	19

Photo de couverture :
(Citoyenneté à l'école, page 8)

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9h à 11h.
À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13h30 à 16h30.
Mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite enfance : De 7h30 à 18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel).
Tél. : 04 75 57 78 50.

Relais assistantes maternelles

Accueil sur rendez-vous : lundi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Animation : mardi et vendredi de 8h30 à 11h30. Permanence : mardi de 13h30 à 16h30. Tél. : 04 75 57 78 59.

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h30, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 12h. Tél. : 04 75 57 40 65

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars 1962 : lundi et mercredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 14h à 18h, samedi de 8h30 à 18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14h à 17h30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PHARMACIES DE GARDE

JANVIER

Samedi 21, lundi 23 : Gauthier

Samedi 28, lundi 30 : Chœur

FÉVRIER

Samedi 4, lundi 6 : Les Cèdres

Samedi 11, lundi 13 : Gauthier

Samedi 18, lundi 20 : Chœur

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain - 04 75 57 83 83

Permanences premier accueil. Le mardi de 14h à 17h (sur rdv). Le jeudi de 9h à 12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons. Le mardi après-midi (sur rdv). Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14h30 à 16h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification. Permanences : mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

PÔLE SOCIAL

rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi. Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Mission locale jeune. Lundi et jeudi de 14h à 17h (sur rdv) - 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80

Secours catholique. Jeudi de 14h à 17h. 04 75 57 03 50

Ligue contre le cancer. Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14h à 16h 04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48

Femmes solidaires. Le 2^e mardi du mois de 14h à 16h - 04 75 57 02 41

REMAID (aide aux victimes). Le jeudi matin (sur rdv) 04 75 55 39 34

Éducateurs de la Sauvegarde. Le mercredi de 10h à 12h - 04 75 57 33 72 (répondeur).

AIRE. Le mercredi de 14h à 16h 04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1^{er} lundi du mois de 17h30 à 19h

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public, du lundi au samedi matin de 9h à 12h45 et 14h à 18h30. Fermeture le jeudi matin. Tél. : 04 75 57 00 96

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre TRAPIER, maire.
(sur rdv) au 04 75 57 95 15, le samedi de 7h à 11h30

Raymond RINALDI, 1^{er} adjoint.
(Environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17h à 18h30

Marjolaine BORDE, 2^e adjoint.
(Art, culture, animation, jeunesse), (sur rdv) au : 04 75 57 95 15

Claude CAMPAGNE, 3^e adjoint.
(Sport, vie associative), le jeudi de 18h à 19h30

Jocelyne COURIOL, 4^e adjoint.
(Logement, personnes âgées, CCAS), (sur rdv) le mercredi de 16h à 18h au 04 75 57 95 15

Jean-Michel BOCHATON, 5^e adjoint.
(Emploi, économie, insertion, intercommunalité), (sur rdv) au 04 75 57 95 38

Martine GUILLERMIN, 6^e adjoint.
(État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), le mercredi de 15h à 17h

Gérard LAURENT-BOURGE, 7^e adjoint.
(Finances, personnel communal), (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Sandrine AUGIER-COLOMB, 8^e adjoint.
(Petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard MERLAND, conseiller municipal délégué.
(Enseignement), le mardi de 16h30 à 18h30, (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Gérard SAGNARD, conseiller municipal délégué.
(Travaux et marchés publics)

GROUPE DE L'OPPOSITION

Permanence le premier mercredi du mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure Vice-présidente du conseil général de la Drôme tiendra ses permanences en mairie de 9h à 10h les jeudis 1^{er} mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin et 5 juillet.

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication : Pierre Trapier
Directeur de la communication : Cylille Bernardin
Rédacteur et photographe : Yann Etienne
Infographiste : Agnès Molières
Imprimerie : Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58
Distribution : Distribal, tél. : 04 75 41 37 34



Débat d'orientation budgétaire : Cap sur de nouveaux projets

Le débat d'orientation budgétaire est toujours un moment important pour les élus municipaux car il prépare le budget communal pour 2012 et en fixe les orientations principales.

Ce débat n'échappe pas à la situation économique nationale pour mieux appréhender celle de la commune : un contexte incertain et inquiétant avec un taux de croissance faible et révisé à la baisse, une récession qui se profile en France et plus largement en Europe, sans oublier le crédit qui se raréfie et devient plus cher. Face à cela, les collectivités locales doivent également affronter un fort désengagement de l'État.

Le budget communal que je présenterai le 12 mars au conseil municipal est un budget équilibré, volontaire et responsable, qui s'inscrit dans une gestion saine et appliquée des finances communales. Il traduit la continuité des choix mis en œuvre précédemment en dégagant des marges de manœuvre qui nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance. Fin 2011, l'autofinancement a été consolidé et donne la possibilité pour la commune de financer des opérations nouvelles une fois payées les dépenses courantes. C'est comme pour un ménage au-delà des achats courants, alimentaires, vêtements, frais scolaires... d'acheter une maison ou un véhicule. Pour une commune, c'est le même principe. N'en déplaise à l'opposition de droite !

Le débat d'orientation budgétaire l'a confirmé, Portes-lès-Valence a su contenir ses dépenses de fonctionnement en développant de nouveaux services.

Pour l'année 2012, le cap sur des investissements utiles et socialement efficaces sera maintenu. Le budget verra l'inscription de trois opérations importantes :

- La fin de l'aménagement de la rue Descartes
- La deuxième tranche de rénovation de l'école Anatole France
- Le démarrage des travaux pour le restaurant scolaire et la réalisation de l'école maternelle à Fernand Léger

Ainsi, le budget 2012 portera une nouvelle fois des ambitions parfaitement assumées : des services publics locaux efficaces pour un service rendu de qualité, une vie associative riche et dynamique, des équipements utiles à tous, un aménagement urbain harmonieux et maîtrisé, des engagements de la majorité municipale qui conjuguent dans l'action les valeurs de solidarité et de justice sociale.



J'aurai l'occasion de vous présenter ce budget lors d'une réunion publique le mardi 6 mars à 18 heures, salle des mariages, entouré de l'équipe municipale. Ce rendez-vous en direct avec vous nous permettra dans la sincérité et la transparence d'échanger sur les projets nouveaux que nous entendons mettre en œuvre pour être encore mieux au service de tous les Portois.

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Les vœux du maire à la population

Sous le signe de la résistance et de la citoyenneté

Vendredi 20 janvier, à l'Espace Cristal, Pierre Trapier et le conseil municipal présentaient leurs vœux à la population. L'occasion de revenir sur le bilan de l'année et de tracer les perspectives d'avenir. Plus de 500 personnes avaient répondu présentes.



« Refusons la domination de l'argent sur le travail, luttons contre la précarité, pour garantir à chaque personne le droit de se soigner, de s'éduquer, de se loger et de travailler »

C'est par un constat de notre société que Pierre Trapier a commencé son allocution : *« On se dit belle année de prospérité, mais comment ? Dans un contexte où le chômage augmente, où nous travaillons sans cesse davantage, où nous avons toujours moins pour contenter nos besoins les plus élémentaires... Dans notre pays où la finance a pris le pouvoir, où la démocratie est malade en Europe, où tant de gouvernements se sont agenouillés et ont capitulé devant les marchés financiers pour imposer aux peuples une nouvelle saignée, au fond tous mes vœux nous ramènent à un seul : puissions-nous en 2012 mettre en premier l'être humain au cœur des choix politiques et alors tout ira mieux dans la santé,*

forme multi-modale. Quels sont les enjeux ? Ici se conjuguent le rail, le fleuve, la route qui en font un site exemplaire tant du point de vue économique qu'environnemental pour développer la multi-modalité. La communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes porte ce dossier en partenariat avec la ville de Valence et de Portes-lès-Valence, les entreprises de transport de conteneurs et la Chambre de Commerce et d'Industrie. La finalité du

projet est de développer les activités du port et de relancer les activités du rail. La municipalité souhaite que ce dossier se construise avec des entreprises citoyennes qui font le choix du développement durable.

« Comptez sur moi, comme je sais pouvoir compter sur vous, pour défendre ce projet utile pour le service public, l'emploi, le développement économique et l'environnement ». Dans un contexte où les collectivités sont plombées par le désengagement financier de l'Etat et la suppression de la taxe professionnelle, la municipalité n'a eu de cesse de se mobiliser pour combattre ce manque à gagner : *« Il a fallu travailler durement pour que cette situation ne pénalise pas lourdement les portois, pour que les services continuent à disposer des moyens de leur action, pour que nos projets ne soient pas diminués ou freinés. Nous avons été tellement attentifs à la qualité de notre gestion municipale que nous avons dégagé un autofinancement en 2011 qui nous permet d'envisager 2012 avec confiance et bien évidemment avec une grande prudence, une très grande vigilance compte tenu du contexte national. Le compte administratif 2011 pourra attester l'état de bonne santé de la commune ».*

« Cette dette, ce sont les politiques libérales et les allègements fiscaux en faveur des catégories les plus aisées qui en sont les vrais responsables ».

Parmi les "gros" dossiers pour 2012, notons la plate-

forme multi-modale. Quels sont les enjeux ? Ici se conjuguent le rail, le fleuve, la route qui en font un site exemplaire tant du point de vue économique qu'environnemental pour développer la multi-modalité. La communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes porte ce dossier en partenariat avec la ville de Valence et de Portes-lès-Valence, les entreprises de transport de conteneurs et la Chambre de Commerce et d'Industrie. La finalité du

projet est de développer les activités du port et de relancer les activités du rail. La municipalité souhaite que ce dossier se construise avec des entreprises citoyennes qui font le choix du développement durable.





tantes : « *cette réforme très contestée par les élus locaux et notamment ceux des petites communes, aurait justifié un référendum national* ». La défense de la commune et sa libre administration est un des combats mené par le Maire Pierre Trapier : « *la commune est à mes yeux l'échelon de base et le fondement même de la République, le creuset de la démocratie locale, la garantie de la démocratie citoyenne, proche des habitants* ».

Portes se développe et se transforme, l'équipe municipale œuvre à la maîtrise de son urbanisation en apportant une réponse aux besoins de logements, conjuguant la mixité de l'habitat.

« Une de nos priorités pour 2012 sera le droit au logement, celle de la mixité sociale »

L'objectif de l'équipe municipale est de construire 70 nouveaux logements par an. Cette orientation s'inscrit dans un aménagement urbain où l'anticipation des besoins nouveaux à satisfaire est omniprésente. « *Notre commune s'enrichit de l'arrivée de nouveaux portois, de nouvelles entreprises, sans jamais devenir un Eldorado de la spéculation financière et immobilière* ». La construction de la cantine Joliot Curie ou de la salle multi-activités, la réhabilitation de la salle Fernand Léger

sont autant de choix et de projets assumés par l'équipe municipale. Ce sont des investissements pour l'avenir. « *Investir pour vos enfants, pour les générations futures avec un recours à l'emprunt mesuré, c'est un investissement dans l'humain car utile et socialement efficace.* »

« *Dans notre ville se conjuguent le savoir-faire, le savoir-être d'hommes et de femmes riches de leur diversité, créant le terreau fertile du bien vivre ensemble. Le nombre et la diversité des associations qui vivent sur notre commune, la richesse des activités culturelles, tout ceci fait de Portes-lès-Valence une ville belle par ses engagements et ses valeurs de solidarité. Notre commune est jeune mais elle est riche de ses anciens, ils sont la mémoire de Portes-lès-Valence avec eux, c'est notre histoire commune qui s'enrichit. Ce qui compte, je le dis souvent, c'est l'âge que l'on a dans la tête, on peut être vieux à 20 ans si on a décidé de vivre à genoux, on peut être jeune à tout âge quand on a décidé de vivre debout, d'ouvrir les yeux sur le monde, de refuser l'injustice, de donner du sens à sa vie en s'inscrivant résolument dans le projet collectif et la construction du bien commun solidaire.* »

La démocratie participative est au cœur de la politique municipale. Depuis 2008, 5 conseils de quartier ont vu le jour, dont le dernier, celui du quartier Nord créé fin 2011. En 2012, celui

du centre-ville sera créé. De nombreux citoyens se sont emparés de cette initiative et s'impliquent dans les conseils de quartier, non pas pour défendre leurs intérêts personnels mais pour les autres, pour leur quartier, pour le bien commun.

« C'est exigeant la démocratie participative, mais tellement valorisant et motivant, cela fait du bien de voir que ça bouge, que bouillonnent les idées »

En cette période de crise, les difficultés sont grandes. Portes est une ville solidaire qui résiste. Par exemple la municipalité et son CCAS ont fait le choix de l'ouverture d'une épicerie sociale et solidaire, le maître mot de ce lieu de vie et de rencontres, n'est pas l'assistanat mais l'accompagnement des personnes qui, à un moment de leur vie sont en difficulté et ont parfois décroché...

Après avoir renouvelé ses vœux de bonheur aux Portois, le premier magistrat a conclu son allocution en ces mots : « *l'année 2012 est une année importante sur le plan politique, qui je l'espère donnera au peuple les moyens de reprendre prise sur son destin* ».

Yann Etienne

Les vœux au personnel communal

Bousculer les fatalités, construire l'avenir

Le maire et les élus ont invité le personnel communal pour la traditionnelle cérémonie de rentrée, ce mardi 10 janvier.



« Lorsqu'on travaille dans une mairie, on travaille pour le bien commun », Pierre Trapier

« Je tiens à vous adresser mes vœux et mes remerciements pour votre dévouement à accomplir votre mission de service public pour faire de Portes une ville agréable où se conjuguent les belles valeurs de solidarité et de bien vivre ensemble », c'est par ces mots que Pierre Trapier a débuté son discours des vœux au personnel municipal.

2011 a été une année difficile, c'est le moins que l'on puisse dire, du fait de la crise financière, économique et sociale. Cette situation impacte directement ou indirectement les agents ou leurs proches, leurs vies quotidiennes. Les collectivités locales subissent elles aussi, de plein fouet, le tour de vis imposé par l'État et le gouvernement. A cela s'ajoutent la baisse des dotations de l'État et la suppression de la taxe professionnelle.

Ces politiques nationales ont un objectif : mettre à mal le service public de proximité et démanteler le statut de la fonction publique. Et comme si ça ne suffisait pas, le gouvernement a gelé le point d'indice, ou autrement dit, a bloqué les salaires des agents. Autre élément, c'est le projet d'instauration d'un jour supplémentaire de carence maladie, qui fait grincer beaucoup de dents, comme le syndicat CGT des communaux qui y voit une volonté de « rendre

responsables les salariés du déficit de la protection sociale, alors que les salaires dans la fonction publique sont bloqués par le gouvernement depuis deux ans, et 1 fonctionnaire sur 5 à l'échelle nationale, est rémunéré au SMIC ».

A contrario, Pierre Trapier a réitéré son attachement au service public : « je continuerai de dénoncer avec vous les attaques que vous subissez ». C'est pourquoi, depuis 2008, la municipalité a travaillé à la reconnaissance de chaque agent. Cela s'est traduit par l'avancement systématique des grades ainsi que des échelons à la durée minimum après avis des chefs de service, la promotion suite à un concours ou un examen, de meilleures conditions de

Privilégier l'humain en toutes circonstances, au service du bien public et de l'intérêt général.

travail pour les agents liées à l'acquisition de matériels plus performants, une politique d'accroissement des moyens en faveur de la formation, le renforcement du nombre d'agents et la création de nouveaux services en faveur de la population, la mise en place du CNAS (comité national d'action sociale) et la reconnaissance du COS.

Promotion du service public, mais aussi exigences à l'égard des agents communaux, que ce soit en matière de confidentialité, de respect des consignes de la hiérarchie, de qualité des réponses apportées aux portois et des services qui leur sont rendus.



Véritables ambassadeurs de leur commune auprès de la population, les agents sont souvent les premiers interlocuteurs des portois. Cette démarche contribuant à renforcer le lien social a été encouragée par le maire. La cérémonie a été l'occasion de procéder à la remise des médailles du travail et de rendre hommage aux retraités.

Les médaillés du travail sont Marie-Jo Bayoud-Torres, Annie Chamoux, Agnès Molières et Gilbert Bonhomme.

Les retraités de l'année 2011 sont Anne-Marie Lods, Bernard Fillet et Serge Traina.

Vœux aux forains



Les commerçants du marché de Portes ont répondu présents en nombre à l'invitation de la municipalité pour partager le verre de l'amitié en présence de Pierre Trapier, maire de la commune et de Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire chargé de l'emploi et de l'économie. M. Bochaton a souhaité une bonne année aux commerçants des marchés de plein vent (c'est la dénomination officielle !) et le meilleur développement possible pour leurs activités. Malgré la période de crise actuelle et la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs, il est important de défendre les commerçants qui choisissent de faire vivre les filières courtes. Le marché du jeudi, place de la République, est une institution. On s'y rend pour acheter chez tel ou tel commerçant des produits de qualité, des produits du terroir. Mais le marché, c'est aussi un lieu de rencontre entre citoyens : on s'y croise, on y discute. Les commerçants du marché sont les acteurs de ce lieu de vie.

Galette du quartier Ouest

Quand démocratie participative rime avec convivialité.

À l'occasion de la nouvelle année, plus de 100 personnes ont répondu favorablement à l'invitation des membres du bureau du conseil de quartier et de ses élus. L'occasion de leur présenter des vœux de bonne et heureuse année 2012.

Avant de partager la galette, pur produit du quartier puisque réalisée par la boulangerie "les délices de Guillaume", Monsieur Yves Baude, animateur du conseil de quartier a re-

mercié tous les bénévoles et les a félicités pour leur investissement à animer et faire vivre ce quartier si attachant, qui a une histoire populaire et cheminote. De nombreuses initiatives ont été menées durant l'année 2011, comme la confection d'un char fleuri à l'occasion de la fête de Portes-lès-Valence et du corso, la participation au téléthon avec la matinée tripes et boudins... Pour ce qui est de l'année à venir, quelques dates sont d'ores et déjà au programme. Le samedi 10 mars, avec une matinée de vente de diots et de

boudins et le vendredi 16 mars où les bénévoles se retrouveront salle Fernand Léger. Un appel est lancé à toutes les bonnes volontés du quartier, afin de participer à la confection de fleurs pour leur char, autour du verre de l'amitié et de la solidarité. Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire en charge de la démocratie participative a souligné l'implication de la municipalité et des services techniques dans la création et la réussite des conseils de quartiers, dont le rôle convivial et solidaire est nécessaire à toute vie sociale.

Assemblée générale du Comité des Fêtes

Mardi 17 janvier, le comité des fêtes tenait son assemblée générale. « *L'année 2011 a été une année riche en émotion et en travail pour l'ensemble de l'équipe du comité des fêtes* », c'est par ces mots adressés aux membres de l'association que Robert Dye, Président, a débuté la réunion. De grandes réussites ont emmaillé l'année 2011, comme le salon des vins qui a connu un succès formidable avec une affluence record. Le réveillon de la Saint-Sylvestre a, lui aussi, gagné en popularité. En effet, dès le début du mois de novembre, toutes les places étaient réservées. Juste un bémol lors du corso car malgré la forte implication des bénévoles, le vol des

groupes électrogènes, la veille de l'événement, a fortement marqué les membres de l'association. Il faut également rappeler le froid qualifié de sibérien lors du corso, le samedi soir, qui a certainement dissuadé le public de venir en nombre. Robert Dye a remercié la municipalité pour son soutien : « *nous ne pourrions pas organiser toutes ces manifestations sans l'aide de la municipalité. Je la remercie donc pour son soutien financier et la mise à disposition du personnel communal que je remercie également* ». Après avoir transmis ses félicitations aux membres du comité des fêtes pour leur présence et leur implication au sein de l'association, la tré-



sorerie a été évoquée. « *La situation financière du comité des fêtes est très bonne, le bilan est sain et équilibré* » a précisé le trésorier Bernard Cabrol. En 2012, de nouveaux défis attendent les membres du comité des fêtes, de belles aventures aussi. Le travail des bénévoles est toujours gratifiant humainement, leur implication fera, n'en doutons pas, de 2012 une belle année festive pour la population de notre commune.

Galette des rois du Club Ambroise Croizat

Jeudi 5 janvier, le club Ambroise Croizat conviait ses membres à fêter l'Épiphanie au cours d'un après-midi chaleureux et convivial. M. Pierre Sapet, président du club a exprimé ses meilleurs vœux pour la nouvelle année à la centaine de personnes réunies salle Brassens et a présenté le calendrier des initiatives du club pour 2012. Un calendrier riche d'activités sportives et de détente,

de voyages en France ou à l'étranger. « *Les membres bénévoles et disponibles sont à votre écoute et prêts à accueillir tous les retraités et pré-retraités, dans le cadre d'activités nombreuses et variées* » a indiqué Pierre Sapet. Après cette présentation, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié, recherchant dans sa part de galette, si par hasard, il ou elle n'était pas le roi ou la



reine de cette journée de fête.

Prochaines activités : jeudi 23 février à 14h assemblée générale (salle Brassens) et séjour du 1^{er} au 3 mars au salon de l'agriculture.

Citoyenneté à l'école

Apprendre le bien vivre ensemble



Le maire accompagné de la police municipale était à l'école Fernand Léger, à la rencontre des jeunes citoyens portois.

Sagement assis dans la salle de classe, les enfants ont écouté avec attention Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence. L'intervention s'est déroulée en trois parties. C'est par une présentation de la mairie et de son fonctionnement que celle-ci a débuté. Le maire a expliqué aux enfants, quel est le rôle des élus, du maire et du conseil municipal : « *les décisions prises lors du conseil municipi-*

pal doivent répondre à l'intérêt collectif ». Le maire a expliqué aux enfants qu'ils sont aussi des citoyens à part entière, il les a invités à ne jamais fermer les yeux face aux injustices et au racisme, « *vous êtes à l'école pour apprendre, parfaire vos connaissances afin de vous permettre de penser par vous même* ». La police municipale a pris la suite en expliquant quelles missions elle assure sur la commune : « *Nous*

sommes une police de proximité, notre rôle avant celui de la répression est celui de la prévention, nous sommes au service de la population et veillons à sa sécurité ».

Les deux policiers municipaux ont ensuite commenté un diaporama où étaient représentées les dégradations de divers bâtiments communaux. Ils ont expliqué aux enfants

que ces dégradations avaient un coût pour la collectivité.

Ces derniers n'ont pas manqué de réagir : « *je trouve que ceux qui font ça sont des égoïstes* » dira l'un, « *moi je trouve que c'est dommage, avec l'argent des travaux pour réparer on aurait pu faire plein d'autres choses* » dira cette jeune citoyenne.

Cette matinée a été conclue par le Directeur de l'école Fernand Léger, Monsieur Yoann Chauvin, qui a rappelé légitimement le sens des notions de bien public et de service public.

Pour clôturer, la police municipale a passé une série de dessins animés sur la sécurité routière.



Portes continue d'investir pour les clubs et les associations.



Après que la structure bâchée, installée en 2009 à proximité du terrain principal du stade Gabriel Coullaud, eut cédé lors d'un gros coup de vent, il a fallu trouver une solution solide. C'est pourquoi, un chapiteau, véritable structure en aluminium au toit en toile, d'une superficie de 80 m² (8 mètres sur 10 mètres) a été construit. Cet équipement était très attendu des divers clubs portois, et est aujourd'hui très estimé de ces utilisateurs. Il faut dire que les panneaux vitrés permettent de visionner les compétitions et les matchs sur un angle de 180°. Au chaud, et cela est appréciable dans cette période de froid sibérien. Il est également accessible aux personnes à mobilité réduite et handicapées. Son coût est de 26 000 euros.

Assemblée générale de l'association "Femmes solidaires"

Des luttes et des femmes



C'est jeudi 19 janvier à la maison des associations que les membres de "Femmes solidaires" se sont réunis. Le début de l'année est le moment pour dresser le bilan de l'association très active sur notre commune de par la diversité de ses activités et sa participation à de nombreuses initiatives.

Micheline Astier, présidente de l'association a ouvert la séance en rappelant que l'organisation des séances de gym n'est qu'une partie des activités de l'association. Son but premier c'est la défense des droits des femmes ! Elle remercie la municipalité pour son aide « *qu'elle soit matérielle ou par le biais de subventions, ou encore pour son soutien et son engagement en faveur de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes* ».

Le bilan d'activités de l'année 2011 est très positif. Les nombreuses actions menées et la participation à de nombreuses initiatives ont permis de mieux se faire connaître sur la ville. Parmi les projets pour l'année 2012, il y a bien sûr celui de la journée du 8 mars, la Journée internationale des droits des femmes qui est aujourd'hui d'une brûlante actualité. Car tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas gagnée, nous aurons besoin de la célébrer. Dans le cadre du 8 mars 2012, une soirée familiale festive et militante sera organisée suivie, le lendemain de la projection d'un film. Comme autre projet, il y a l'implication des adhérents de l'association aux côtés de la MJC dans le cadre

d'ateliers d'alphabétisation. Marjolaine Borde, adjointe au maire, a félicité les militantes de l'association au nom de la municipalité : « *votre association a une activité très vaste, on la retrouve sur de nombreux événements et sur tous les fronts de lutte, la municipalité tient à vous remercier et à vous féliciter pour vos combats* ». Le bilan financier est équilibré et a été voté à l'unanimité. Le bureau sortant a été réélu. Pour clôturer cette assemblée générale, une galette a été partagée, accompagnée comme il se doit du verre de l'amitié.

Le bilan financier est équilibré et a été voté à l'unanimité. Le bureau sortant a été réélu. Pour clôturer cette assemblée générale, une galette a été partagée, accompagnée comme il se doit du verre de l'amitié.

Georgette Bernard, militante sur tous les fronts



Très modeste, Georgette Bernard n'aime pas se mettre en avant, pourtant, il y a beaucoup à dire sur cette personnalité portoïse. Arrivée sur notre commune en 1958, elle a combattu sur tous les fronts, que ce soit en tant que militante du parti communiste français dont elle est adhérente depuis l'âge de 20 ans, ou dans l'association "Femmes solidaires". La lutte des femmes, elle connaît. En 1958, elle est allée à la rencontre de toutes les mères de soldats envoyés en Algérie pour leur faire signer une pétition contre la guerre. Toutes sans exception ont signé. En 1971, elle est nommée directrice du centre culturel, qui accueillera jusqu'à 200 enfants. Les luttes se conjuguent au présent et Georgette est toujours très active.



Micheline Astier,
Présidente de l'association
"Femmes Solidaires"

Contacts : Micheline Astier, 04 75 57 05 79,
Raymonde Thomé : 04 75 57 02 41.

Permanence au Pôle social le 2^{ème} mardi
du mois de 14h à 16h et permanence juridique
gratuite le 1^{er} mardi du mois à Valence.

Une association pour défendre les droits des femmes.

Née des comités féminins de la Résistance en 1945, Femmes solidaires anciennement Union des Femmes Française -UFF- est un mouvement féministe. L'association défend les valeurs fondamentales de laïcité, de mixité, d'égalité pour les droits des femmes, de paix et de liberté. Femmes solidaires dispose d'un réseau de 190 associations en France qui agissent pour faire reculer toutes les formes de discrimination et de domination ; le sexisme et le racisme ; pour faire avancer l'égalité et les droits des femmes qu'il s'agisse de droit et d'accès à l'emploi, de l'égalité des femmes et des hommes au travail, de la parité ou de la lutte contre toutes les violences faites aux femmes. L'association s'adresse à toutes les femmes, dans toutes leurs diversités en leur permettant de devenir actrices et d'oser une parole. Elle peut se porter partie civile dans les procès relatifs aux violences physiques et/ou morales (viol, harcèlement sexuel, excision, mariage forcé...) faites aux femmes.

En route vers le budget 2012

Des engagements pour répondre aux besoins des portois

Ce lundi 6 février se tenait le premier conseil municipal de l'année, avec un point majeur à son ordre du jour les traditionnelles orientations budgétaires qui, rappelons-le, préfigurent en quelque sorte le vote du budget en mars prochain. Traditionnelles, mais pas nécessairement habituelles au vu du contexte national de contraintes qui pèsent sur les collectivités et de la crise économique que subissent les portois.

Mais, le moins que l'on puisse dire, c'est que deux visions, au sein du conseil municipal, s'opposent quant à ces orientations budgétaires. Car le débat engagé par le maire dans son introduction a montré de profondes divergences, entre les élus de la majorité municipale et ceux de l'opposition, notamment sur l'importance ou non de replacer la préparation budgétaire dans le contexte national. De ce point de vue, le maire a souligné combien « les plans de rigueur mis en place par les gouvernements européens aggravent une croissance de plus en plus hypothétique puisque c'est tout autant la consommation des ménages que les investissements des collectivités, notamment s'agissant des conditions d'accès aux crédits, qui en subissent l'impact ». Les conséquences de la crise économique se font ressentir durement au niveau de l'emploi. Conséquences néfastes pour les citoyens qui sont, une nouvelle fois, obligés de se serrer la ceinture au nom de la sacro-sainte rigueur, mais aussi auprès des collectivités territoriales qui diminuent, voire stoppent leurs investissements, compte tenu de la diminution des dotations de l'Etat. « L'inflation qui atteint sur 1 an 2,5%, soit un plus haut niveau depuis

2 ans, impacte aussi les dépenses des collectivités », rajoutera Pierre Trapier.

« Hors sujet. Nous sommes au conseil municipal de Portes-lès-Valence et nous devons traiter de sujets locaux », affirmera l'opposition municipale par la voix de Geneviève Girard, ancienne maire, qui « ne voit dans ce débat qu'une façon de s'en prendre au gouvernement et à ses choix politiques ».

Pourtant, on ne peut rester insensible aux propos du Président de la République, le 29 janvier sur 8 chaînes télévisées, qui a évoqué, s'agissant des collectivités locales la possibilité « de procéder à la modulation des dotations de l'Etat en fonction de leur sagesse en matière de création de postes de fonctionnaires »... Ambiance et menaces, quand tu nous tiens !

Le regain de l'inflation ne fait pas l'affaire des collectivités

Sans clore le débat sur l'influence des politiques nationales sur le local, et par souci d'objectivité, nos lecteurs se feront une opinion à partir du titre d'un article de la Caisse des dépôts et de consignation, sur son site d'informations destinées aux collectivités : « le regain de l'inflation ne fait pas l'affaire des collectivités ». Finalement tout est dit ici...

Raymond Rinaldi, au nom du groupe « socialistes et apparentés » enfoncera le clou sur le sujet en rappelant « que les collectivités locales assurent l'essentiel des investissements publics de notre pays, et ce serait un suicide économique de fragiliser ce soutien, dans une période de récession » et Claude Campagne, adjoint au maire, du même groupe politique précisera « que les 70% des investissements réalisés par les collectivités territoriales sont



sources de développement et de richesse qu'il faut encourager et non sanctionner ».

Le second point d'achoppement sur les orientations budgétaires a porté sur les dotations de l'Etat, gelées ou en réduction depuis 2 ans, ce qui signifie une perte sèche de recettes pour les collectivités compte tenu de l'inflation. Et par la voix du maire, les élus ont appris un scoop dont ils se seraient bien passés, comme certainement la vie locale associative culturelle et sportive : les crédits CUCS, contrat urbain de cohésion sociale, provenant de l'Etat, destinés au financement de projets concernant l'éducation, l'emploi, la prévention de la délinquance et la santé qui devaient diminuer de 6,5% - ce qui déjà est un mauvais coup porté au lien social - baisseront finalement de 22% cette année après une chute de 30% entre 2010 et 2011. Ce dossier a fait l'objet de précisions d'Ali Chaabi, conseiller municipal et membre du groupe « communiste, républicain et citoyen », adressées à Geneviève Girard : « vous nous aviez indiqué l'année dernière que vous interviendriez auprès de votre ami de droite, Ministre de la ville,



Maurice Leroy, pour que Portes dispose de financements CUCS en augmentation, mais j'observe que c'est le résultat inverse. La prochaine fois abstenez-vous d'intervenir... »

Autre sujet important qui a fait l'objet de joutes verbales, c'est la nouvelle contribution à la charge de la commune appelée "péréquation horizontale" qui fait partie du second volet de la réforme fiscale votée par l'UMP et ses amis. La péréquation horizontale, Késako ? Pour simplifier, il faut savoir qu'autrefois, la solidarité nationale s'opérait par le versement de fonds de solidarité, de façon verticale : l'Etat soutient les collectivités "pauvres". Aujourd'hui, ce sont aux collectivités territoriales d'assumer entre elles cette solidarité, de façon horizontale. Premier hic, car désormais l'Etat se soustrait de ces prérogatives en matière d'égalité républicaine territoriale. Mais après tout, pourquoi pas si c'est pour prendre aux communes "riches" et donner aux communes plus défavorisées. Le second hic, c'est qu'avec les agglomérations, une commune modeste appartenant à une aggro "riche" devra contribuer à ce fonds de péréquation. Et inversement, une commune "riche" appartenant à une intercommunalité "pauvre" recevra de l'argent. « Un comble, comme l'affirmera Jean-Michel Bochaton, président du groupe "communiste, républicain et citoyen" qui consiste à se répartir entre collectivités la misère et qui valide une nouvelle fois le désengagement de l'Etat, si nous ne protestons pas ».

« Pas du tout expliquera Geneviève Girard puisque cette solidarité horizontale est nécessaire et indispensable en période de crise ». En fait, la question-clé est bien de définir ce qu'est la solidarité nationale et de qui relève cette responsabilité.

Des comptes administratifs 2011, preuves d'une situation budgétaire saine.

Le débat s'est poursuivi, longuement sur les principaux investissements et sur la situation financière de la commune. Il faut dire que certaines rumeurs tronquées, pour la majorité municipale, informations pour l'opposition, ont été véhiculées de-ci, de-là, suite à la publication du rapport de la cour des comptes, dont le Portes-infos de décembre 2011 s'est largement fait écho.

Ainsi, le maire indiquera « le budget 2012 se construit dans la continuité des précédents budgets et les comptes administratifs de 2011

démontrent une bonne santé financière de la commune ». A ce sujet, il est intéressant de prendre appui, non pas sur des estimations établies sur l'année 2011 par la Cour régionale des comptes, mais sur les comptes administratifs, seules données incontestables puisque reflète exact des comptes de gestion. Plusieurs exemples chiffrés en témoignent : le résultat de l'exercice budgétaire 2011 s'élève à 1,340 millions d'euros, contre 1,194 en 2010. L'auto-financement progresse entre 2010 et 2011, passant de 1,7 millions d'euros en 2010 à 2,2 millions d'euros en 2011, ce qui permet d'être confiants pour l'avenir.

« On verra lors des comptes administratifs » dira Geneviève Girard. « Oui, on verra ensemble, avec les citoyens lors d'un débat public le mardi 6 mars à 18h en salle des mariages, quelle est la réalité de la situation budgétaire, dont je réaffirme aujourd'hui qu'elle est saine, responsable, et qu'elle nous permet de poursuivre une politique audacieuse d'investissements » lui répondra le maire, Pierre Trapier.

« Les chiffres évoqués aujourd'hui, témoins d'une réelle maîtrise du budget de fonctionnement, basés sur la solidarité et le dynamisme, contredisent ceux qui nous promettaient la faillite lors du dernier conseil municipal » dira Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint. Et de poursuivre « le budget d'investissement nous permettra de continuer à équiper notre

commune, tout en limitant le recours à l'emprunt au strict nécessaire ».

Dépenser utilement pour répondre aux besoins des portois

Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué aux travaux, interviendra pour « démontrer que les élus de la majorité municipale dépensent utilement ». Par exemple, « grâce à un bon suivi des chantiers par les élus, les techniciens et les professionnels, les estimations des dépenses liées à de gros chantiers sont fidèles à la réalité. Et dans certains cas, elles sont même moindres, ce qui témoigne d'une attention particulière aux deniers publics ». Ainsi, le coût total de la cantine scolaire de Joliot Curie a été de 6,49% de moins qu'estimé. Idem pour la réhabilitation de Fernand Léger (moins 8,8%), et la salle multi-activités de la Chaffine (moins 12,59%).

On notera également les économies substantielles réalisées en matière d'économie d'énergie. Un premier bilan de mise en œuvre sur la commune d'armoires de régulation de l'éclairage public montre par a + b que la moyenne des économies sur les kilowatts-heure oscille entre 30 à 40% suivant le site. « Une bonne nouvelle pour l'environnement, une bonne nouvelle aussi pour le budget de la commune, témoignant du fait que nous avons eu raison d'investir dans des armoires de régulation d'énergie » conclura Gérard Sagnard.

Au terme d'une heure et demie de débats sur les orientations budgétaires, ce dont s'est félicité Pierre Trapier, l'assemblée communale a examiné d'autres délibérations dont vous retrouverez le compte-rendu sur le site Internet prochainement.

On notera tout particulièrement les propositions, votées à l'unanimité, de dénomination de nouvelles voies communales amenées à desservir le lotissement "La Porte Verte", rue Marx Dormoy, à savoir, pour l'axe principal, la rue Jean Ferrat, et pour les voies secondaires : allée Louis Bouveron, les rues Simone de Beauvoir, Rosa Luxembourg, Lucie Aubrac, Danièle Mitterrand et allée Gaston Nogier. Le Portes-infos reviendra en détail au fur et à mesure des numéros pour vous rappeler les biographies de ces femmes et de ces hommes qui ont marqué tant l'histoire portoise, que nationale ou internationale.



C.B.

Agenda 21 : bilan d'étape

Des actes concrets et des projets pour l'avenir

Fruit d'un important travail de concertation mené en 2009 et 2010, le plan d'actions de l'Agenda 21 est mis en œuvre par la municipalité et ses services. Après un an et demi, nous vous proposons d'en dresser un bilan intermédiaire.

Le plan d'actions, structuré autour de 8 axes stratégiques, comporte 74 actions opérationnelles. A ce jour, 50 % d'entre elles sont engagées ou achevées.

Il faut rappeler également qu'une démarche d'évaluation participative a été mise en œuvre en 2011, qui a permis de porter un avis partagé entre élus, techniciens et citoyens, sur les 9 actions opérationnelles de l'axe 1 "Economies d'énergie et lutte contre le changement climatique". A l'issue des 3 réunions du groupe de travail, plusieurs actions ont été réorientées afin d'optimiser leurs résultats. En effet, l'évaluation fait partie intégrante de la démarche d'Agenda 21 et de toute démarche d'amélioration continue.

Parmi les réalisations, on pourra citer la salle Fernand Léger, la chaufferie bois à l'école Joliot Curie, l'installation de dispositifs économiques sur l'éclairage public mais au-delà des actions portées par les services techniques, l'ensemble des services est impliqué.

Des démarches de planification portées par Valence Agglo ou d'autres organismes permettent également à Portes-lès-Valence de réaliser certaines actions. En effet, l'élabora-

tion du Programme Local de l'Habitat (PLH) en concertation avec l'ensemble des Communes est en cours et permettra de programmer, pour les six prochaines années, entre autres, le développement du parc de logement et la réhabilitation des plus obsolètes énergétiquement. De même, le Plan de Déplacements Urbains (PDU) sera élaboré par Valence Romans Déplacements dès 2012 permettant ainsi de mener une réflexion large sur l'ensemble des modes de déplacement de personnes et de transports du territoire. Enfin, le Plan Climat Energie Territorial, visant à organiser localement la lutte contre le changement climatique, permettra à l'ensemble des communes de réaliser le bilan de leurs émissions de gaz à effet de serre et de mettre en place des actions visant à diminuer ces émissions tant sur le patrimoine public que sur les activités du territoire. Portes-lès-Valence participe activement à toutes ces actions.

Le développement de l'économie sociale et solidaire fait également partie des axes stratégiques de l'Agenda 21.

La création de l'épicerie sociale et solidaire en est un exemple. Ouverte le 3 janvier 2012, l'épicerie fonctionne de manière coordonnée entre le CCAS et une équipe de bénévoles. Fin 2011, un groupe de travail a également été créé, réunissant le CCAS, la Mairie, le Centre social et des porteurs de projets, pour mener à bien le projet de création de jardins familiaux partagés.



Bois de la Chaffine

Par ailleurs, une étude prospective de faisabilité de création d'une coopérative d'emplois et d'activités a été menée en 2011. Initialement portée par la Commune, cette étude a été mutualisée avec Valence Agglo afin qu'elle serve les intérêts de l'ensemble du territoire. Les déplacements, autre axe majeur de l'Agenda 21, ont vu les choses bouger. Une réflexion importante est menée actuellement pour dynamiser la plate forme multimodale offerte sur Portes-lès-Valence. En effet, l'interconnexion entre le rail, le fleuve et la route permettra à terme de reporter des volumes importants de marchandises depuis la route sur les autres voies de transport, plus économiques en énergie et ainsi de diminuer considérablement la pollution et les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire.

Enfin, l'Agenda 21 a été l'opportunité pour la municipalité de s'interroger sur son fonctionnement avec la volonté d'être exemplaire. Plusieurs démarches ont été mises en œuvre afin d'encourager des changements de comportement dans les services avec notamment une meilleure gestion des déchets des services ou bien encore l'intégration de critères environnementaux dans les marchés publics.



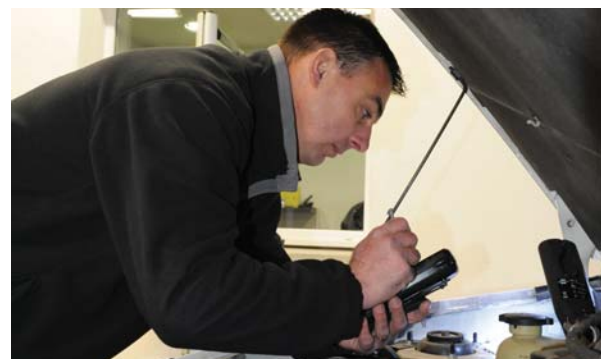
Salle Fernand Léger

“Portes Auto Contrôle”

Enfin un contrôle technique auto à Portes

Jusqu'à présent, il fallait se rendre dans les communes avoisinantes. Désormais, il sera possible de faire passer le contrôle technique de sa voiture dans notre ville, chez “Portes auto contrôle”. C'est en effet Monsieur Fabrice Col, gérant de la société qui a eu la bonne idée, si l'on peut dire, d'offrir cette opportunité aux portois - et aux autres ! La proximité, ça a du bon. En plus, tous les véhicules sont acceptés jusqu'à 3,5 tonnes. Fa-

brice Col travaille dans le domaine de l'automobile depuis plus de 25 ans. Il connaît donc bien son métier et a obtenu toutes les formations, pointues, n'en doutons pas. Mais ne s'improvise pas “contrôleur” qui veut, et Fabrice Col vient d'obtenir toutes les autorisations nécessaires des services préfectoraux. « Il faut compter 40 minutes en moyenne pour un contrôle technique : le mieux, c'est de prendre rendez-vous » nous pré-



cise le gérant. Le “plus” de la société, c'est aussi que les automobilistes peuvent se rendre au garage le samedi.

“Portes Auto Contrôle” est situé au 8 rue Jean Jaurès au 04 75 57 33 05.

Les enjeux d'une agriculture à taille humaine

Une délégation d'agriculteurs du valentinois a été accueillie en mairie de Portes, mardi 17 janvier. Ceux-ci étaient mobilisés pour exprimer leur soutien à la marche de Pierre Priolet, de Mollèges dans les Bouches du Rhône à Rungis, dans le Val-de-Marne, symbole du grand marché de produits frais. M. Priolet parcourt la France pour sensibiliser les citoyens et les élus locaux sur les enjeux d'une agriculture à taille humaine. Sur le cahier de doléances, Pierre Trapier a ex-

primé sa solidarité avec les paysans drômois et a insisté sur la nécessité « d'une politique nationale agricole ambitieuse, répondant à la satisfaction des besoins alimentaires. Il est nécessaire de rompre avec des politiques agricoles communes qui, depuis des années, suppriment les “petits paysans” si attachés à leur terre ». Il est plus que jamais indispensable de mettre en place une juste rémunération du travail agricole, d'encadrer les pratiques de la grande distribution au moyen



de prix minimums aux producteurs et de coefficients multiplicateurs maximum.

Une naturopathe à Portes

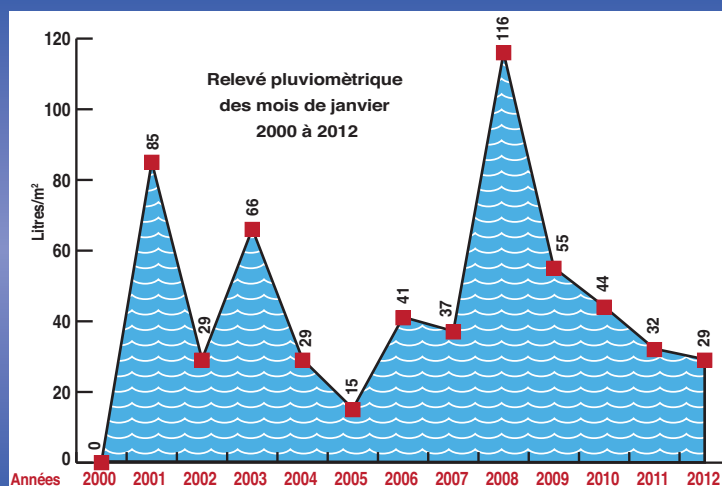
Virginie Gargallo a ouvert son cabinet de naturopathie en septembre 2011 en association avec mon mari, ostéopathe et kinésologue, au 1 rue Paul Verlaine. La Naturopathie est un ensemble de pratiques naturelles : alimentation, relaxation, massages, huiles essentielles, fleurs de Bach... Elle renforce le terrain et aide dans les dysfonctionnements nutritionnels, les troubles digestifs, du sommeil et la gestion du stress. Elle propose aussi des massages de bien-être avec possibilité de “bon cadeau”.

Uniquement sur rdv au 04 75 57 53 23

La goutte d'eau de Michel Aubert

Deux dictons pour le mois de janvier passé : « janvier sec et sage, est un bon présage » et « janvier sec et beau, remplit cuve et tonneaux ». Nous voilà donc rassurés pour les mois futurs car

force est de constater que le mois de janvier 2012 fut peu pluvieux avec 29 litres/m². Le 2 janvier a été le jour le plus pluvieux du mois avec 18 litres/m². Il est tombé 6 l./m² le 5 janvier, 3 l./m² le 20, 2 l./m² le 27. Rappelons aussi que la neige est tombée le 31 janvier. Comme l'indique le graphique, pour ce qui concerne janvier, l'année 2000 a été la moins pluvieuse, à l'inverse de 2008 où il a plu 116 litres/m².



Le Comité d'entente des anciens combattants en assemblée générale

Le futur, c'est aussi la mémoire



C'est le 20 janvier à la salle Casanova que les anciens combattants tenaient leur traditionnelle A.G. du début de l'année.

Avant de commencer l'Assemblée générale, Monsieur Guy Debard, Président du comité d'entente a demandé une minute de silence

en mémoire des camarades décédés depuis la dernière assemblée. Le Président a également remercié la FNACA pour son aide matérielle, les donateurs et la municipalité pour son implication aux côtés des anciens combattants. Comme l'a rappelé Guy Besseas dans son rapport moral, les anciens combattants toujours présents en nombre lors des cérémonies,

sont très attachés au devoir de mémoire et à sa transmission aux générations futures : « *Notre souhait est celui d'avoir des enfants lors des cérémonies, comme c'était le cas pour le 11 novembre après une initiative de Monsieur le maire que nous remercions* ».

En ce qui concerne le rapport financier, il a été décidé de renouveler la demande de subven-

tion à la municipalité. Le repas patriotique du 11 novembre ainsi que les collectes de bleuets continueront d'être organisés par les adhérents de la FNACA.

En accord avec la municipalité, l'allée du Colonel Willy Chave sera inaugurée à l'occasion de la cérémonie du 8 mai 2012. Le comité d'entente va également effectuer des démarches auprès de la municipalité afin que celle-ci prévoit un aménagement autour du mur des fusillés. Par ailleurs, les anciens combattants ont dénoncé la prise de position du gouvernement qui veut faire du 11 novembre une journée nationale unique du souvenir pour tous les conflits ayant occasionné des victimes. La position des anciens combattants est identique à celle de la municipalité, le maire rappelant régulièrement l'importance qu'il attache à la commémoration des dates historiques reconnues et partagées.

Assemblée générale du Souvenir Français

La salle Casanova recevait vendredi 3 février l'Assemblée Générale du "Souvenir Français". De nombreux membres de l'association avaient fait le déplacement, ainsi que des représentants des communes de Portes-lès-Valence, d'Etoile et du Département. « *Ma*

gratitude va aux communes du canton et à leurs représentants pour leur soutien et leur aide qu'elle soit matérielle ou financière ». Monsieur Guy Juan, Président du comité local du "Souvenir Français" a ensuite présenté le bilan de l'année écoulée.

Les deux points forts de cette année passée, ont été l'inauguration de l'esplanade du souvenir français lors de la cérémonie du 11 novembre, ainsi que l'exposition d'uniformes et d'accessoires militaires qui eut lieu dans la salle des mariages de la mairie. Le bureau de l'association s'est renforcé avec l'arrivée de deux nouvelles personnes. Cela

concourt au dynamisme de l'association et au renforcement de sa présence aux différentes cérémonies. Guy Juan les a remerciées pour leur nouvel engagement. Le président a également salué la mémoire des disparus au cours de l'année 2011 et notamment Monsieur Ulysse Haon, membre de l'association disparu en décembre dernier en demandant à l'assemblée d'observer une minute de silence. A l'issue de la réunion et avant le traditionnel verre de l'amitié, l'association a honoré des membres, Mireille Crouzet, Nathalie Eyraud, Gilbert Fauriel, Gille Viennet et Monsieur le maire de notre commune en leur remettant la médaille du Souvenir Français par les mains de Monsieur Christian Valesa, délégué général de la Drôme du Souvenir Français.



Mémoire Vivante en assemblée générale

Conserver et faire vivre le passé

Mercredi 11 janvier se tenait l'assemblée générale de l'association "Mémoire vivante" dans ses locaux, en présence de Raymond Rinaldi, premier adjoint et Marjolaine Borde, maire adjointe chargée de la culture.

Lors de cette réunion, le président Robert Voge a souligné le rôle de l'association dans le domaine de la conservation du passé. Comprendre l'histoire urbaine, la faire partager afin que les générations présentes et futures connaissent mieux leur ville et comprennent comment celle-ci s'est construite. Il a ensuite fait le bilan de l'année et a présenté les projets pour 2012. Cette année, la fête champêtre aura pour thème "le mouvement". Diverses animations seront proposées et nous pourrons y admirer des cerfs-volants ou des montgolfières. Et bien évidemment, le traditionnel repas dansant clô-

turera cette journée conviviale que l'association espère tout aussi réussie que l'édition 2011. Autre projet phare de l'association, c'est l'édition d'un livre consacré à la guerre d'Algérie. Voilà maintenant près de trois ans que "Mémoire vivante" travaille à un projet de recueil, fait de témoignages de jeunes portois ayant dû partir faire la guerre d'Algérie, les "événements d'Algérie" comme certains discours officiels l'imposaient autrefois, y compris dans les manuels scolaires, et ce jusqu'en octobre 1999, date à laquelle le Parlement français requalifia "les événements en guerre"... Comme quoi la sémantique est essentielle ! C'est en partenariat avec la FNACA que s'est construit ce projet, en recueillant les témoignages de 30 anciens appelés. Il sera présenté pour la commémoration du 50^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, événement organisé par la FNACA qui se dérou-



lera du 17 au 20 mars 2012 à l'Espace Cristal. Bien évidemment, le "Portes Infos" reviendra sur cette initiative.

L'association fourmille de projets, comme par exemple la réalisation d'un livre sur les cheminots et la création d'un musée du rail, et tout ceci afin d'honorer l'histoire cheminote de notre commune.

A l'issue de l'assemblée générale, les membres et les nombreux invités ont partagé le verre de l'amitié et la traditionnelle galette des rois.

Repas à la cantine, en compagnie des enfants

Les enfants qui mangent à l'ancienne cantine SNCF ont accueilli, vendredi 20 janvier, Pierre Trapier Maire de Portes-lès-Valence et Martine Guillermin, adjointe en charge de la restauration scolaire. Ils ont partagé avec eux le repas de midi. Chacun à une table avec un groupe

d'enfants. Les élus ont passé le repas à discuter avec les invités du jour, leur posant des dizaines de questions quant à leur présence à la cantine et leurs fonctions à la mairie.

La cantine, c'est aussi le personnel de service qui est très attentif au bien être des enfants et met un point d'honneur à la qualité du service rendu aux jeunes convives, en veillant à leur sécurité et à leur bien être.

La cantine est un lieu de sociabilité pour nos enfants, un lieu où se conjuguent gastronomie, éducation et citoyenneté. L'important, c'est bien sûr l'équilibre alimentaire et l'apprentissage des goûts. On y apprend à connaître son voisin d'assiette. La can-



tine, c'est le plaisir partagé. C'est aussi un service public de proximité que la municipalité entend développer. Une nouvelle cantine verra le jour près de l'école Fernand Léger. Cette construction améliorera encore le service rendu à la population.

Les tatamis ont fait le plein.

Une journée de rêve pour les "aficionados" du judo !

Le judo-club portoais invitait ce samedi 28 janvier Céline Lebrun grande championne de judo à rencontrer le club et plus de 300 judokas venus du département et au-delà, et à se livrer à quelques combats. L'objectif était d'améliorer leur technique grâce aux conseils éclairés de cette conquérante des tatamis.



Plus de 300 judokas ont répondu à l'appel du club de judo pour avoir le bonheur de rencontrer Céline Lebrun. La grande championne a animé plusieurs entraînements durant cette journée. Dès le matin, c'était aux féminines de prendre place sur le tatami pour suivre les conseils avisés de la virtuose des rendoris

(combats). Ensuite c'est Pierre Robin, 3^{ème} aux championnats du monde du Caire en 2005, qui a pris le relais pour enseigner aux poussins et aux benjamins, les techniques de combat. Au programme également, les recommandations des champions pour aborder une compétition au meilleur de sa forme physique ou mentale. Les minimes, cadets, juniors et séniors ont clôturé cette journée d'instruction sous les conseils des deux professeurs.

Entre chaque entraînement, Céline s'est prêtée au jeu des questions-réponses. Très disponible, elle a parlé bien sûr du plaisir de pratiquer ce sport, mais aussi de l'exigence qu'il demande vis-à-vis de soi-même, pour arriver et se maintenir au plus haut niveau. Le judo est certes un sport de combat, mais il s'est construit autour de fortes valeurs morales : le respect et la confiance que l'on accorde à son adversaire lors d'un combat sont la base de ce sport fondé par Jigoro Kano en 1882. Le judo deviendra sport olympique en 1972 pour les hommes, les femmes quant à elles devront attendre les J.O. de 1992. Les nombreux saluts sont la marque la plus visible du respect qui régit ce sport. Annie Salvador, présidente du club portoais et du comité Drôme-Ardèche peut être fière de cette journée. L'équipe des béné-



voles du club s'est démenée pour que cette initiative soit une réussite. A l'issue de cette journée, une réception était organisée durant laquelle la municipalité a remis la médaille de la ville à Céline Lebrun.



Portrait : Née en 1976 à Paris, Céline Lebrun compte à son palmarès une médaille d'argent olympique, une couronne mondiale, cinq titres européens et six titres de vainqueur du tournoi de Paris. Après 14 années passées au plus haut niveau mondial, elle a décidé de raccrocher son kimono. Céline Lebrun s'arrête « sans regret ni remord », heureuse de la nouvelle vie qui s'ouvre devant elle.

Photos : Jean-Pierre Thouvenin



Opéra bouffe par la Cie Klectik

Journées portes-ouvertes d'un fast-food... peu commun

La compagnie Klectik avait invité mardi après-midi les enfants de l'école Voltaire à une expérience unique : la visite des cuisines de son fast-food.

Pour débiter, plantons le décor : nous nous trouvons dans la cuisine d'un fast-food imaginaire. Deux cuisinières habillées en infirmières, signe de l'hygiène irréprochable des lieux, exécutent les commandes des clients sous les or-



dres d'un manager en costume cravate, et tout ceci dans une ambiance loufoque. Passons aux plats servis dans ce restaurant : par exemple, que diriez-vous de déguster une semelle bien cuite accompagnée d'une délicieuse salade de brindilles ? Et en guise de dessert un gâteau bourra'chveux, pas très encourageant ! Pour résumer, que des plats totalement immondes !!! Toutes ressemblances avec certaines chaînes de "restaurants" n'est bien sûr pas un hasard ! En fin de compte, du théâtre musical plein de fantaisie où il est raconté que mal manger donne sûrement des maux de ventre mais aussi le mal de vivre.

Le jeudi et le vendredi suivants, les artistes ont invité les enfants de l'école Voltaire à participer à des ateliers de travail ou des improvisations sur le thème de la pièce. Tous volontaires pour passer sous les feux des projecteurs, -les apprentis comédiens passant par groupe de deux-, devaient jouer une petite saynète : l'un



deux jouait un loup affamé, tout en grognements, et l'autre incarnait le ou la serveuse du restaurant courant dans tous les sens afin de rassasier l'animal. Fous rires garantis des acteurs et du public. Suite à ces improvisations, les enfants ont été conviés à la visite des coulisses par les comédiens de la troupe. Quel bonheur de passer derrière les décors et se voir ainsi dévoiler une partie des secrets du fonctionnement d'une pièce de théâtre par Vlad, technicien et comédien de la troupe.

Vernissage à l'école d'art

Sur le thème du mouvement, deux artistes Portois ont présenté leurs œuvres.

Virginie Simond, directrice de l'école d'art, après avoir remercié la municipalité, représentée par Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint et Marjolaine Borde, adjointe à l'art et à la culture, a remercié les personnes présentes par ces mots : « *merci de votre curiosité, de votre intérêt pour l'art qui nous donne envie de continuer, d'aller de l'avant* ». Après avoir présenté les artistes, M. Delhoume Patrice et M. Puiselvert Yohan, elle a invité les personnes présentes à partager un verre, à échanger et à discuter autour des œuvres des artistes.

Les deux créateurs se connaissent bien. Voilà des années qu'ils travaillent ensemble régulièrement. Ils aiment construire des travaux et créer le temps d'une expo une chose nouvelle, un univers fait de leurs deux personnalités.

Patrice Delhoume

Sortie de l'école des beaux arts en 1996, il est depuis 15 ans intervenant artistique à la MJC-centre social de Portes, il aime se remettre en cause à chaque nouveau projet, travailler par intuition et tâtonnement.

Il définit ainsi son inspiration : « *je peins ce qui m'est proche, je peins mon amour de la peinture, je lui rends hommage de cette façon* ». Pour patrice Delhoume, l'art n'a pas de limite, pas de tabous et doit s'abstenir de toute forme de profit.

Yohan Puiselvert

Yohan a commencé avec plusieurs pratiques de rue comme l'utilisation d'aérosol et la pratique du pochoir. Actuellement plusieurs tech-

niques nourrissent son travail comme l'estampage et la sérigraphie, et une recherche d'utilisation d'autres supports. Il trouve son inspiration autour de lui « *notre société est remplie d'interrogations, je trouve des erreurs, des détails, des expressions, je me sens libre d'agir et de reconstruire un propos, une nouvelle mise en scène* ». Pour lui l'art c'est « *la naissance d'un tout, d'une réalité* ».



PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

Que l'on soit salarié, à la recherche d'un travail, à la retraite, jeune, étudiant, entrepreneur, militant associatif, syndicaliste, agents des services publics, nouveau ou ancien portois..., chaque habitant exige des réponses nationales et locales, adaptées à sa situation. Au titre de la solidarité nationale, l'Etat doit être mobilisé pour assurer l'égalité des droits et assumer sa solidarité à l'égard de nos concitoyens. Cela serait d'autant plus légitime que, grâce à une vie associative, sportive et culturelle, Portes est une ville qui bouge et qui crée du lien social. Fidèle à ses valeurs de solidarité, l'équipe municipale de "Portes citoyenne" continuera d'agir, avec vous, pour construire du bien commun solidaire et combattre toutes les injustices.

"TVA antisociale", le chef de l'État fait un dernier cadeau au grand patronat.

Dimanche 29 janvier, le Président de la République a présenté la TVA injustement appelée "sociale" qui va taxer tous les achats de 21,2 %, contre 19,6 % auparavant ! L'UMP veut nous faire croire qu'en augmentant de 1,6 % la TVA sur les familles, cela va améliorer "la compétitivité des entreprises". De qui se moque-t-on ?

En dépit de l'accumulation d'exonérations de cotisations sociales, les délocalisations se poursuivent et s'accroissent dans le plus grand cynisme. De plus, l'effet sur le chômage de ces exonérations de cotisations reste à démontrer, surtout quand on sait que 750 000 emplois industriels ont été supprimés depuis dix ans.

En réalité la seule conséquence irréfutable de cette TVA dite sociale va être de diminuer fortement le pouvoir d'achat des familles. En effet, ce sont ainsi 10 milliards qui sortiront des poches des ménages pour accroître les exonérations de charges des grandes entreprises. À l'unisson des 64% de français, selon un récent sondage, qui s'opposent à cette mesure, le groupe CRC dit "non" à ce coup porté contre le pouvoir d'achat qui frappera une majorité de portois modestes.

Plus que jamais la hausse des petits et moyens salaires est une nécessité. Donner une bouffée d'oxygène aux familles avec une hausse conséquente du Smic, des minimas sociaux et des pensions, c'est l'urgence pour une vraie justice sociale.

**Nicole Roussier, conseillère municipale, membre du groupe
"Communistes, Républicains et Citoyens".
E-mail : groupeccrc.portes@yahoo.fr**

Débat d'orientation budgétaire

Ce débat a eu lieu dans un contexte spécial, un contexte de crise économique, mais aussi un contexte préélectoral et la c'est quand même assez paradoxal que ceux qui ont mis la France dans l'état où elle est aujourd'hui se permettent de nous donner des leçons.

Comment écouter les conseils de ce gouvernement de droite qui, a mis la France dans une situation de faillite : En 5 ans : + d'un million de chômeurs, 80 000 postes supprimés dans l'éducation, + 612 milliards de dettes publiques, + 36 milliards de déficit commercial, + 8,7 milliards de déficit de la sécu, voilà les chiffres réels du bilan de ceux qui veulent nous conseiller. Rappelons quand même que la dette des collectivités locales est dix fois inférieure à la dette de l'état et que la Droite si bonne conseillère a doublé celle-ci depuis 10 ans.

Pour en revenir au débat budgétaire sur notre commune, nous l'abordons d'une manière sereine. D'abord nous partons sur de bonnes bases. Les chiffres 2011, montrent un résultat de l'exercice en augmentation notable, ce qui contredit ceux qui nous promettaient la faillite en décembre dernier. Les chiffres 2011 montrent aussi une réelle maîtrise du budget de fonctionnement et une augmentation de l'autofinancement.

Solidarité, dynamisme et rigueur doivent être les maîtres mots de ce budget. On n'a pas les mêmes marges de manœuvre qu'on avait il y a 3 ans. La suppression de la TP, le gel des dotations de l'état, les incertitudes sur l'intercommunalité nous conduisent à être prudents.

Le budget 2012 doit être établi en maîtrisant d'abord le budget de fonctionnement. Il faut traquer les économies là où c'est possible sans diminuer pour autant les services aux citoyens et un budget d'investissement qui permettra à notre commune de bien préparer l'avenir.

**Raymond Rinaldi, premier adjoint, membre du groupe Socialiste
et Apparentés Démocratie et Citoyenneté.
E-mail : groupe.ps.apparentes@free.fr
Site : http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr**

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

Depuis plus de 3 ans notre commune se remodèle à l'image de notre maire et de ses promesses électorales.

La loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) fixe le pourcentage de logements sociaux dans les communes de plus de 5 000 habitants à 20% et taxe les communes qui ne respectent pas ce taux.

A Portes-lès-Valence, ce taux était de 31% en 2001 et par la diversité des logements créés, il est passé à 26% en 2008. Ce qui était déjà, bien au dessus du taux exigé par l'état. L'ambition de Pierre Trapier évoquée lors de ses vœux, est de renforcer cette offre, action louable mais non sans conséquences.

Le but d'une collectivité n'est pas de s'approprier ce type de logement. Elle doit au contraire forcer celles qui ne respectent pas leurs obligations, pour une meilleure répartition territoriale. Toutes les communes savent bien que cela engendre un développement de leurs services et une forte augmentation des aides sociales.

Par ailleurs, nous constatons une augmentation sans précédent des délits sur notre commune : 400% de plus que l'année dernière. Ce n'est pas en rappelant l'édition du Portes-Infos de 2004 sur le transfert de compétence de la Gendarmerie à la Police Nationale (cité à nouveau, lors de la cérémonie des vœux) qu'il va régler le problème. Il doit interpellier le ministre de l'intérieur comme nous l'avons fait le 10/10/2005, alors qu'à l'époque la situation était bien moins préoccupante qu'aujourd'hui, pour demander des effectifs supplémentaires.

Nous ne tenons pas à devenir la CAPITALE des communes les moins sécuritaires.

Nous aspirons tous à ce que Portes Lès Valence reste une ville calme et sereine. Que l'on puisse sortir de chez soi sans crainte de se faire cambrioler, agresser, etc...

**Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot,
Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne. E-mail : groupe-opposition-portoise@laposte.net**

**Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes.
Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.**

VOS SORTIES

■ Au Club Ambroise Croizat

FÉVRIER

Jeudi 23, assemblée générale à 14h salle Brassens.

MARS

Du jeudi 1^{er} au samedi 3, salon de l'agriculture, rdv 5h au dépôt car Faure

Vendredi 2, belote à 13h30 au foyer

Jeudi 8, sortie printemps, rdv à 9h à la mairie

Vendredi 16, belote à 13h30 au foyer

Renseignements :

M. Garnier, 04 75 57 11 09,

M. Sapet, 04 75 57 30 69

■ À la Bibliothèque

FÉVRIER

Jeudi 23, atelier multimédia, découverte de l'informatique, de 16h à 17h30

Mardi 28, contes : Les 1001 nuits de Tounnina par Nora Aceval, tout public à partir de 7 ans à 18h30

MARS

Mercredi 7, le mercredi des petits, pour les moins de 7 ans et leurs parents, de 10h à 10h30

Mardi 13, rencontre sur les réseaux sociaux (facebook, twitter...) pour les parents curieux, proposée par la MJC et la bibliothèque et animée par "Fréquence Écoles" à 19h. Entrée gratuite

Samedi 17, atelier multimédia, navigation sur internet, de 10h à 11h30

Mercredi 28, ateliers sur les réseaux sociaux pour les 12 à 16 ans (pour en savoir plus...), proposés par la MJC et la bibliothèque, animés par "Fréquence Écoles" de 14h à 15h30 et de 16h à 17h30, sur inscription à la bibliothèque, entrée gratuite.

Informations : 04 75 57 40 65

SUITE DE VOS SORTIES

■ Au Train-Théâtre

FÉVRIER

Amparo Sanchez (chanson de son monde) mar. 28 à 20h30

Weepers circus (Jeune public spectacle rock et chanson) mer. 29 à 18h30

MARS

Weepers circus (chanson rock et de scène) jeu. 1^{er} à 20h30

Berry (chanson) sam. 3 à 20h30

Cie Tabola Rassa Fables (Jeune public - théâtre d'objets, fables) mer. 7 à 18h30

Tibert et Piers Faccini (melting-pot de mélodies) ven. 9 à 20h30

Daniel Darc (chanson rêche) mar. 13 à 20h30

Alina Orlova et Ndidí O

(les fiancées à voix...) jeu. 15 à 20h30

■ Au Train-Cinéma

PROCHAINEMENT

La vérité si je mens 3

THÉ DANSANT

Le prochain thé dansant aura lieu **mardi 13 mars** à l'Espace Cristal de 14h à 19h avec l'orchestre Daniel Chevalier. Il est organisé par l'UGSP et le Comité du Souvenir Français en partenariat avec la municipalité. Entrée 5 €, gratuit pour les Portoïsiens sur présentation d'un justificatif.

ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE - FNATH

Vous même ou un de vos proches êtes accidenté de la vie, l'association vous accueille, vous conseille, vous défend, vous soutient dans votre vie quotidienne. Permanence sur Portes-lès-Valence tous les derniers jeudis du mois de 10h à 12h, salle Casanova.

Contact local de l'association : Jean Ladet, tél. 04 75 82 24 95, 06 14 60 50 99.

LA DRÔME S'INSURGE !

Cette exposition sur le thème : "1851 - La Drôme s'insurge !", est organisée aux archives départementales de la Drôme jusqu'au vendredi 20 avril 2012, du lundi au vendredi de 9h à 17h.

CHORALE CANTAVIOURE

Deux rencontres en chansons sont proposées par la chorale Cantavioure.

■ Festival de chant chorale, le



dimanche 4 mars dès 14h30 dans la salle des fêtes d'Étoile. Quatre chorales de renom, Arioso de Lyon, Les Bombecs du Gard, La Voix Do Ré de Saint-Rambert d'Albon et La Cantavioure. Entrée gratuite.

■ **15^e stage de chant chorale**, samedi 24 et dimanche 25 mars, animé par Michel Ponçot (chef de chœur, arrangeur et harmonisateur) accompagné de Clélia Bressat-Blum (poly instrumentiste, arrangeuse et compositrice). Jeunes ou moins jeunes, juste pour le plaisir de chanter, de partager, de découvrir, la Cantavioure vous invite tous à oser venir nous rejoindre ! Repas tirés du sac ou restauration et hébergement sont prévus.

Pour tout renseignement et bulletins d'inscription, contact : Alain Héritier : 04 75 85 11 61. Site internet : www.cantavioure.free.fr

CHORALES DE PRINTEMPS

Les chorales "La Pastourelle" du club Ambroise Croizat et "L'Occitane" de la MJC, vous proposent de partager un moment de bonheur et fêter le printemps, dimanche 25 mars à 16h, salle Fernand Léger (quartier Ouest). Entrée gratuite.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Olivia Santiago,
Louca Santiago

Décès :

Raymond Gerbex,
Odette Gayffier née Peyrard,
William Albert,
Guy Barnier

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Assédic ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



Dans la ville



PORTES
lès Valence
VILLE

MARDI 21 FÉVRIER 2012

**Défilé des marmites
avec la batucada
et le char du centre de loisirs**

14 h 30 Départ de l'école Voltaire

15 h 00 Bataille de confettis place de la mairie

15 h 30 Bataille de confettis au centre culturel

*Le thème du carnaval,
"la cuisine"...
Déguisez-vous
savoureusement !*




MJC CENTRE SOCIAL
Portes-lès-Valence

**En cas de pluie, rendez-vous au centre culturel à 14 h 00.
Carnaval organisé par la municipalité de Portes-lès-Valence
en partenariat avec le centre de loisirs de la MJC-Centre social.
Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.**